Conseils et astuces pour vos finances actuelles et futures



Investir automatiquement permet d'épargner aisément

Le prélèvement automatique des cotisations (PAC) facilite l'épargne pour vous aider à réaliser vos objectifs de placement. Vous n'avez qu'à choisir le montant et la fréquence des prélèvements, par exemple chaque semaine, aux deux semaines ou tous les mois. Vous pouvez ajuster le montant et la fréquence de vos cotisations quand bon vous semble.

Réévaluez régulièrement votre PAC

Au fil du temps, votre revenu devrait augmenter. Vous seriez étonné de voir l'effet d'un petit rajustement occasionnel de vos cotisations sur votre épargne.

Tirez profit de la volatilité du marché

En cotisant à votre épargne de façon régulière, vous profitez des creux du marché en acquérant plus de parts pour le même montant, réduisant ainsi le coût moyen par part.



Une cotisation mensuelle de 100 \$



pendant 25 ans

peut atteindre jusqu'à



58 812¹ \$

46 %

Près de la moitié (46 %) des Canadiens ont établi un PAC pour leurs placements.² Le montant mensuel moyen établi par les Canadiens pour leur PAC est de 222 \$.2

Avantages du PAC



Vous cessez d'attendre le bon moment pour investir.



Vous évitez la cohue de dernière minute pour verser une cotisation forfaitaire annuelle dans votre RFFR.



Profitez d'une potentielle croissance composée.



Convient à presque tous les budgets.

100 \$ aux deux semaines

200 \$ par mois

117 6241\$

127 287¹ \$

Sur 25 ans, cela représente un écart de près de 10 000 \$

Plus de cotisations, plus d'épargne.

Vous faites des versements hypothécaires aux deux semaines? Faites-le aussi avec votre épargne. Voilà un petit changement payant.1

Essayez notre calculateur PAC, disponible à banquescotia.com/ cotisationsautomatiques, pour voir à quel point votre épargne peut fructifier. Parlez à votre conseiller de la Banque Scotia pour établir un PAC dès aujourd'hui.

Banque Scotia...

1 A titre indicatif seulement. L'exemple donné présuppose un taux de rendement hypothétique de 5,0 %, composé annuellement, le réinvestissement de tous les revenus et l'absence de frais de transaction et d'impôt. Il ne reflète pas des résultats réels, ni la valeur future ou le rendement d'un quelconque placement. 2 Source : Scotiabank 2019 Investment Poll. Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

Le présent article est publié à titre informatif seulement. Il ne doit pas être réputé offrir des conseils en placement, une garantie pour l'avenir ou des recommandations d'achat ou de vente. Les renseignements présentés, notamment ceux ayant trait aux taux d'intérêt, à la conjoncture des marchés, aux règles fiscales et à d'autres facteurs liés aux placements, peuvent changer sans préavis, et La Banque de Nouvelle-Écosse n'est pas tenue de les mettre à jour. Même si les renseignements de tiers contenus dans le présent document proviennent de sources jugées fiables à la date de publication, La Banque de Nouvelle-Écosse ne garantit pas leur fiabilité ni leur exactitude. Les lecteurs sont invités à consulter feur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils financiers, des conseils de placement ou des conseils fiscaux adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation, et les décisions seront fondées sur l'information la plus récente.